

Envoyé en préfecture le 26/11/2024  
Reçu en préfecture le 26/11/2024  
Publié le 26 NOV. 2024  
ID : 035-213502362-20241121-SG2024\_498-BF



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 21 novembre 2024 - Délibération n° 2024-099

### BUDGET "VILLE" 2024

#### DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 2

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 8 novembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	23
Votants	22
Vote	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	6

**Président de séance :** Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

**- Absents excusés ayant donné mandat de vote :**

Monsieur Marc Droguet, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Madame Delphine Penot, pouvoir donné à Monsieur Louis Le Coz.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Madame Karen Lanson.

Madame Mangala Tual, pouvoir donné à Monsieur Loïc L'Haridon.

Madame Catherine Sorin, pouvoir donné à Monsieur Thomas Maréchal.

**- Absente excusée n'ayant pas donné mandat de vote :**

Madame Anaïs Cadoret.

**Secrétaire de séance :** Madame Françoise Fouchet.

#### **Rapport de Louis Le Coz.**

*Afin d'enregistrer l'ensemble des écritures comptables requises sur l'exercice 2024 et/ou d'affiner les prévisions budgétaires en fonction de nouveaux éléments, une décision budgétaire modificative doit ajuster les crédits du budget principal "Ville".*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu la délibération du 4 avril 2024 approuvant le budget primitif "Ville" 2024,

Vu la délibération du 3 octobre 2024 adoptant la décision budgétaire modificative n° 1 du budget principal "Ville" 2024,

Vu la présentation en commission Finances du 5 novembre 2024,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 26/11/2024  
Reçu en préfecture le 26/11/2024  
Publié le **26 NOV. 2024**  
ID : 035-213502362-20241121-SG2024\_498-BF

À L'UNANIMITÉ

ADOpte la décision budgétaire modificative n° 2 du budget "Ville" de l'exercice 2024 telle que présentée en annexe et qui s'équilibre comme suit :

**Section de fonctionnement**

Chapitre	Intitulé	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	+ 5 200 €	
023	Virement à la section d'investissement	+ 13 000 €	
70	Produits des services et du domaine et ventes diverses		2 200 €
75	Autres produits de gestion courante		16 000 €
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>18 200 €</b>	<b>18 200 €</b>

**Section d'investissement**

Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
20	Immobilisations incorporelles	+ 13 000 €	
21	Immobilisations corporelles	+ 477 000 €	
23	Immobilisations en cours	- 20 000 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		+ 13 000 €
024	Produits des cessions d'immobilisations		+ 457 000 €
<b>Total section d'investissement</b>		<b>470 000 €</b>	<b>470 000 €</b>

Pour extrait conforme,

**Pascal Duchêne**  
Maire de Redon



La Secrétaire de séance,  
**Françoise Fouchet**  
1<sup>ère</sup> Maire-Adjointe

Mis en ligne le **26 NOV. 2024**

## Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Compte / Objet	codes imputation Gest-Service	Montant	Total
011	<b>6227 - Frais d'actes et de contentieux</b> Avance des frais d'avocat pour rédaction de l'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public projet padel tennis	SGAL-SPO	2 200,00 €	2 200,00 €
	<b>6241 - Transports de biens</b> Frais de mises en fourrière pour carence de propriétaires	POLI-POLI	3 000,00 €	3 000,00 €
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	DFIN-REFI	13 000,00 €	13 000,00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>				<b>18 200,00 €</b>

## Recettes de fonctionnement

Chapitre	Compte / Objet	codes imputation Gest-Service	Montant	Total
70	<b>70878 - remboursement de frais par des tiers</b> Remboursement des frais d'avocat pour rédaction de l'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public projet padel tennis	DFIN-SPO	2 200,00 €	2 200,00 €
75	<b>75888 - Autres</b> Remboursement vol jardins St-Conwoion 24/05/24 (perçu 16 067,04€)	INS-INS	16 000,00 €	16 000,00 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>				<b>18 200,00 €</b>

Equilibre

-

## Dépenses d'investissement

Chapitre	Compte / Objet	codes imputation Gest-Service	Montant	Total
20	<b>2031 - Etudes</b> Engagement des études pré-opérationnelles en vue de la réhabilitation de la friche STEF	DST-AMTU	18 400,00 €	13 000,00 €
	Etude structure pont de la Ville/Ecluse (budgété 30 000 € alors que 26 280 € d'engagé)	BETD-VOIR	-3 200,00 €	
	Etude structure Greniers à sel (budgété 12 000 € alors que 7 800 € d'engagé et -1485 € de virement de crédit)	BETD-HIST	-1 200,00 €	
	Etude certification de la Base Adresse Locale (budgété 28 000 € alors que 26 998,80 € d'engagé)	URBA-URBA	-1 000,00 €	
21	<b>21313 - Constructions - bâtiments sociaux et médico-sociaux</b> Indemnité de résiliation du bail emphytéotique avec la SA HLM Les Foyers pour les "grappes" de l'EHPAD les Charmilles + 1/2 des frais d'acte	DFIN-REFI	457 000,00 €	457 000,00 €
	<b>2152 - Installations de voirie</b> Potelets et corbeilles - diverses rues prévu au BP en 2315	BETD-VOIR	20 000,00 €	20 000,00 €
23	<b>2315 - Installations, matériel et outillage techniques</b> Potelets et corbeilles - diverses rues à imputer en 2152	BETD-VOIR	-20 000,00 €	-20 000,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>				<b>470 000,00 €</b>

## Recettes d'investissement

Chapitre	Compte / Objet	codes imputation Gest-Service	Montant	Total
024	<b>024 - Produit des cessions d'immobilisation</b> Reversement par le budget de l'EHPAD les Charmilles de l'indemnité de résiliation du bail emphytéotique avec la SA HLM Les Foyers pour les "grappes" + 1/2 des frais d'acte	DFIN-REFI	457 000,00 €	457 000,00 €
021	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	DFIN-REFI	13 000,00 €	13 000,00 €
<b>Total recettes d'investissement</b>				<b>470 000,00 €</b>

Equilibre

-